PROCÈS-VERBAL 32^{ième} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

Association nationale des retraités fédéraux – section Outaouais Le mercredi 10 avril 2024

Administrateurs.trices du Conseil d'administration:

Donald Déry, président René Caron, trésorier Jacques Lecompte, secrétaire Michelle Page, communications Alan Conway, défense de intérêts Réal Fortin, recrutement et rétention

Mot de bienvenue et constat du quorum

M. Déry souhaite la bienvenue aux participants de la 32^{ième} assemblée générale annuelle de la section Outaouais. Il poursuit en soulignant que 54 membres sont présents et que notre assemblée a quorum. L'assemblée débute donc à 09h31.

Nomination du Président et du secrétaire d'assemblée

M. Donald Déry annonce qu'il agira en tant que président de cette assemblée car cette fonction fait partie de son rôle en tant que président de la section. Il propose de nommer un secrétaire d'assemblée. La proposition suivante fut adoptée à l'unanimité.

Résolution No. 10042024-1 : Nomination du Président et secrétaire d'assemblée

''ll est proposé par M. Donald Déry, appuyé par M. André Thivierge, de nommer M. Jacques Lecompte comme secrétaire de l'AGA 2024. ''

Adoption de l'Ordre du jour

M. Déry demande s'il y a des ajouts à apporter à l'ordre du jour présenté. L'item suivant fut ajouté au varia "Correspondance pour le plan dentaire". Aucun autre changement n'ayant été proposé, il soumet l'Ordre du jour modifié au vote. La proposition suivante fut adoptée à l'unanimité.

Résolution No. 10042024-2 : Adoption de l'Ordre du jour – AGA 2024

"Il est proposé par Mme. Anne-Patricia Gareau-Legault, appuyé par M. Guy Gaumont d'adopter l'Ordre du jour modifié pour l'AGA 2024."

Adoption du procès-verbal de la 31^e Assemblée générale annuelle du 12 avril 2023

M. Déry demande aux participants qui étaient présents à l'AGA de 2023 si le procès-verbal rend bien compte des discussions et s'il y a des modifications à ajouter au procès-verbal. Aucun changement n'ayant été demandé, il soumet au vote l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2023. La proposition fut adoptée à l'unanimité.

Résolution No. 10042024-3: Adoption du Procès-verbal – AGA 2023

"Il est proposé par M. Pierre Goulet, appuyé par Mme. Louise Michaud d'adopter le procèsverbal de l'AGA 2023."

Finances

M. Marc André Monette de la firme comptable Monette Fortin Tremblay Inc, qui devait présenter les états financiers de 2023, semble être retardé. Le trésorier de la section, M. René Caron, procède avec le prochain point à l'Ordre du jour.

Fond de réserves pour 2023

M. Caron explique que les sommes contenues dans le fond de réserves pour 2023 représentent la façon dont le Conseil d'administration entend utiliser les fonds non-utilisés en 2023. Il poursuit avec la ventilation des dépenses prévues en 2024 pour ces fonds qui totalisent 37 500\$.

M. Guy Viau demande si le fond de réserve fut utilisé pour la tenue du banquet 2023. M. Caron répond que oui car le banquet, qui visait conjointement à célébrer Noël et le 60^{ième} anniversaire de notre association, était une activité déficitaire. Le CA avait toutefois prévu une somme dans le fond de réserve de 2023 pour couvrir le manque à gagner de l'activité. Il note que le CA vise à compléter le banquet de Noël 2024 sans déficit mais que cela nécessiterait l'augmentation du prix des billets d'entrées.

Budget 2024-2025

M. Caron poursuit avec un survol du budget 2024 en expliquant la raison pour les variances avec le budget de l'an passé. Il note que plusieurs dépenses prévues au budget adopté en 2023 n'ont pas eu lieu par rapport à la COVID comme certaines activités (Méchoui, Cabane à sucre, etc.) ce qui a réduit l'ampleur du déficit initialement prévu pour 2023. Il note l'augmentation en 2024 pour l'item "Salaire et avantages sociaux" qui est causé par l'accroissement des heures et salaires pour les trois employés. M. Déry ajoute que la masse salariale annuelle équivaut à 1.5 équivalent temps semaine soit 15h/sem. pour le directeur, la directrice adjointe 20h/sem. et la responsable du service aux membres, 20h par semaine. Il ajoute que le conseil d'administration est conscient que les employés donnent des heures supplémentaires bénévolement.

M. Caron note que le budget de 2024 comprend un déficit projeté de 41 298\$ et informe l'assemblée qu'une demande de financement a été présentée au Comité de financement des sections de l'association pour couvrir ce déficit. Notre demande a reçu l'appui du comité et la demande de financement sera présentée d'ici peu au Conseil d'administration de l'association pour adoption.

Les prévisions budgétaires pour 2025 sont essentiellement les coûts de 2024 qui furent majorées d'environ 4 pourcent en fonction des augmentions annuelles déjà connues ou anticipées.

Mme Marie Brault demande où se trouvent les frais de services de paye dans le budget. M. Caron explique que ces frais sont généralement inclus dans l'item intitulé "Frais de services" et représente une dépense d'environ 35\$ par 2 semaines.

M. Julien Bourdeau demande plus de détail concernant l'augmentation de la masse salariale. M. Caron explique que l'augmentation des heures de travail, qui ont causé cette hausse salariale visaient à augmenter les efforts envers le recrutement de nouveaux membres qui semble avoir fonctionné avec une hausse d'environ 1 000 nouveaux membres en 2023.

M. Julien Bourdeau voulait savoir pourquoi la section avait soumise une demande au Bureau national pour renflouer le budget 2024. M. Caron note que le Conseil d'administration s'est dit totalement d'accord pour soumettre cette demande qui est, à notre avis, une demande de financement temporaire pour trois ans (2024 à 2026 inclusivement). Le CA prévoit avoir résolu,

par 2026, la raison du déficit actuel en ayant augmenté ces revenus annuels d'adhésions suffisamment pour couvrir l'entièreté de son budget annuel d'opération.

- M. Déry ajoute que plusieurs autres sections ont fait de même étant donné qu'ils font également face à des budgets annuels déficitaires.
- M. Robert Paquette demande si les fonds additionnels visés seront un prêt ou devront être repayés par la suite. M. Caron dit que non car cette somme viendra d'un fond de réserve de 600 000\$ échelonné sur 3 ans, que le Bureau national à établi l'an passé spécifiquement pour venir en aide aux missions comme la nôtre qui auraient besoin d'aide financière pour boucler leur fin d'année.
- M. Gaétan Mongrain souligne qu'il a de la difficulté à comprendre comment le Bureau national puisse conserver la majorité des frais d'adhésion perçus des membres sans pour autant s'assurer que les sections ont suffisamment de fonds pour opérer. Il termine en demandant que le CA obtienne les états financiers du Bureau National ainsi que la liste des activités pour ses membres et opérations auxquelles ils ont contribués ou organisés durant l'année 2023.
- M. Pierre Quesnel poursuit en notant que le CA et ses employés font beaucoup d'efforts pour assurer le bon fonctionnement de la section malgré la maigre part (20%) des frais d'adhésions qui lui sont remises annuellement. M. Déry mentionne qu'il siège au comité de financement des sections qui a été créé en 2023 pour examiner ces demandes de financement. Il poursuit en expliquant que l'association a créé trois fonds de financement : le fonds d'infrastructures qui bénéficie d'un fonds de 600 000\$ qui pourra être alloué à raison de 200 000\$/année pour les prochaines 3 années (demande de financement faite pour combler notre déficit prévu pour 2024), un fonds dédié au financement de projets ponctuels (comme l'achat de notre kiosque) et un dernier pour assurer un revenu minimal de 6,900\$ pour les plus petites sections. Ces trois fonds seront actifs pour une période de trois ans afin de permettre à l'association de se restructurer pour mieux permettre à toutes les sections de rencontrer leurs besoins et obligations budgétaires.

Mme Maria De Melo demande s'il serait possible de lui expliquer les services que le Bureau national lui offre en guise de leur quote-part de ses frais d'adhésion. M. Déry va répondre à cette question plus tard lors de son rapport annuel.

- M. Pierre Riopel demande quelles sont les activités de recrutement que la section fait car il aurait bien aimé se joindre quand il était toujours employé. M. Déry va également répondre à cette question lors de son rapport annuel.
- M. Gaétan Mongrain propose à l'assemblée d'exiger que le Conseil d'administration de la section soumette une demande au Bureau national pour augmenter la quote-part des frais d'adhésions de 20 à 25%. La proposition suivante fut adoptée par consensus par l'assemblée.

Résolution No. 10042024-4 : Augmentation de la quote-part pour la section Outaouais

"Il est proposé par M. Gaétan Mongrain, appuyé par M. Guy Gaumont, que le CA de la section demande au Bureau national d'augmenter notre quote-part des frais d'adhésions de 20 à 25%"

M. Jacques Laflamme soulève le point que l'augmentation demandée par la proposition pourrait ne pas être suffisante pour couvrir le déficit déjà annoncé. Il suggère qu'une approche plus détaillée devrait être suivie pour déterminer plus clairement le pourcentage qui nous permettrait d'obtenir la parité entre nos dépenses et nos revenus. M. Déry se dit conscient qu'une étude plus

approfondie devra être faite pour mieux définir nos vrais besoins concernant la quote-part des frais d'adhésion tout en respectant les besoins de l'association dans son ensemble.

M. Robert Paquette suggère que l'augmentation demandée devrait également inclure une clause pour que le nouveau taux soit majoré suivant le coût de la vie. M. Déry note qu'un comité de restructuration de l'association avait déjà été mis en place et ce comité doit se pencher sur la question de la remise financière aux sections.

Présentation des états financiers de 2023

Étant donné que M. Marc André Monette, de la firme comptable Monette Fortin Tremblay Inc., ne s'était toujours pas présenté, M. Caron décida de procéder lui-même à la revue des états financiers de la section Outaouais pour l'année 2023.

- M. Caron fait un survol du rapport produit en soulignant les entrées et débits qui ont accusé une augmentation ou réduction depuis les résultats de 2022. Il conclut sa présentation en soulignant que le déficit rapporté en 2023 fut couvert par les surplus monétaires que la section possédait.
- M. Caron termine en soulignant que le surplus actuel de la section nous permettra de fonctionner pour cette année même si le Bureau national refuse notre demande de financement pour 2024.

Mme Gisèle Tassé-Goodman demande si la section avait considéré de soumettre des demandes de subventions. M. Caron explique que la section n'est pas considérée comme une entité légale car nous opérons sous le contrôle de l'association nationale qui est gérée par le Bureau national.

- M. Richard Chénier demande si le rapport annuel et les états financiers du Bureau national sont accessibles. M. Caron note que le rapport annuel est accessible en ligne mais il est incertain concernant les états financiers de l'association.
- M. Serge Goulet demande si nous avons tenté d'obtenir des subventions fédérales pour l'aide aux ainés. M. Caron note qu'il doutait fortement que le Bureau national serait admissible à de telles subventions.

Mme Gisèle Tassé-Goodman demande si la section pourrait recevoir des subventions provinciales. M. Caron indique que notre OBNL est enregistrée au niveau fédéral et notre section est enregistrée au Registre des entreprises du Québec mais nous ne sommes pas considérés au niveau provincial comme une entité juridique. Toutefois, M. Déry note qu'une de nos sections avait réussi par le passé, à obtenir une subvention pour financer le développement de leur site web. M. Déry termine en indiquant que le CA envisageait soumettre une demande semblable cette année pour financer le développement de notre nouveau site web.

Mme Joanne Papineau souligne qu'elle a de la difficulté à comprendre comment la section peut faire face à un déficit et que le Bureau national semble ne pas vouloir aider les sections qui auraient besoin de fonds additionnels pour opérer. M. Déry se dit conscient de la situation du sous-financement des sections et qu'il planifie en discuter auprès des autres sections du Québec et la section d'Ottawa.

Rétention de la firme comptable pour revoir les états financiers de 2024

M. Caron informe les membres qu'il demeure très satisfait avec le travail exécuté par la firme Monette Fortin Tremblay Inc. et il recommande donc à l'assemblée la proposition suivante qui fut adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

Résolution No. 10042024-5 : Rétention de la firme comptable pour 2024

"Il est proposé par M. Guy Gaumont, appuyé par M. Gaëtan Mongrain, que la section accepte l'offre de services de la firme Monette Fortin Tremblay Inc. en vue de procéder à l'examen des états financiers et un avis aux lecteurs pour l'année financière 2024 et produire un avis aux lecteurs pour l'année financière 2024."

Les membres sont invités à prendre une pause-café qui est suivi de la présentation par notre partenaire-privilégié Bélair Direct. Une fois la présentation terminée, la rencontre se poursuit avec le prochain point.

Modifications aux règlements administratifs 2023

M. Déry poursuit la rencontre en expliquant aux membres que plusieurs d'entre eux avaient signifié lors des sondages passés certaines appréhensions envers le rapport annuel – version papier qui était distribué aux membres présents à l'AGA. Il explique que nos règlements administratifs actuels obligent le CA à rendre disponible un bon nombre de documents officiels (ODJ, PV de la réunion précédente, états financiers, propositions à soumettre au vote, etc.). Tous ces documents sont imprimés dans les deux langues officielles ce qui nécessite l'impression de plusieurs documents qui ont un impact environnemental et financier. Il suggère à l'assemblée une proposition qui viserait à modifier le règlement en question afin que tous ces documents soient accessibles à nos membres qu'en version électronique sur notre page web du site de l'Association.

Une vive discussion s'ensuit concernant les divers problèmes qu'une telle solution pourrait engendrer aux membres présents à l'assemblée. Après un sain débat, l'assemblée s'est dite d'accord que le règlement administratif 8,1 tel que présenté nécessitait de légères modifications. La proposition suivante fut proposée par Mme Gisèle Tassé-Goodman, appuyée par Mme France Théroux et fut adoptée à l'unanimité.

Résolution No. 10042024-6 : Modifications aux documents fournis lors d'une AGA

- La section 8,1 des règlements administratifs 2023 pour la section Outaouais indique que le Conseil d'administration doit rendre disponible à tous les membres présents à l'assemblée une copie du procès-verbal de la réunion de l'année précédente, les états financiers, les propositions de résolutions ainsi que tout autre document pertinent à l'assemblée générale annuelle.
- La mise en disponibilité de tous ces documents pendant la rencontre nécessite donc l'impression d'au moins 23 pages papiers excluant les séparateurs et page couverture pour chacun des membres présents à l'assemblée.
- Les sondages passés faits auprès des membres présents ont indiqué un questionnement concernant l'ampleur du rapport annuel format papier et certaines inquiétudes sur l'aspect environnemental du papier ainsi consommé.
- Le coût de fabrication d'un rapport annuel abrégé format papier se situe typiquement près de 5,00\$ par item produit.
- Sur les 63 membres qui s'étaient inscrits pour assister à l'AGA de 2023, seulement 54 d'entre eux y ont assistés (dont 5 membres qui n'avaient pas préalablement été inscrits), résultant en un gaspillage des rapports abrégés inutilisés.
- Depuis plusieurs années, le Conseil d'administration s'assure que tous les documents relatifs à ses assemblées annuelles passées et à venir sont affichés, dans les deux langues, à même les pages web de la section Outaouais.

En guise d'économie et par respect pour l'environnement, Il est proposé par l'Assemblée annuelle des membres 2024 de mandater le conseil d'administration de la section Outaouais à modifier le texte de la section 8,1 de nos règlements administratifs comme suit:

"La section organise une assemblée générale annuelle de section afin de rendre compte de son administration et élire les administrateurs. Les copie du procès-verbal de la réunion de l'année précédente, les états financiers, les propositions de résolutions ainsi que tout autre document pertinent à cette rencontre seront disponibles à même les pages du site web de l'Association. Lors du processus d'enregistrement pour l'AGA, les membres auront le choix d'identifier s'lls désirent obtenir une copie papier abrégée des documents officiels pour la rencontre.

Un procès-verbal est produit au plus tard quatorze (14) jours suivant l'assemblée et remis aux administrateurs."

Rapport du Président de la Section

M. Déry débute en disant que les trois dernières années ont été marquées par des défis sans précédent. Bien que la pandémie de 2020 ait perturbé nos activités habituelles, elle nous a également poussés à innover. Nous avons dû repenser nos méthodes de communication, nos rencontres et nos événements. Malgré ces défis, nous avons continué à servir nos membres avec dévouement.

Nous avons saisi cette opportunité pour nous recentrer sur les 7 fonctions essentielles de notre section : information, communication, défense des intérêts, services aux membres, activités sociales, recrutement et rétention. Nous avons réorienté nos activités en innovant notre offre de service; nous avons intensifié nos communications via nos infolettres mensuelles, nos encarts biannuels dans la revue SAGE, la mise à jour continuelle de notre page web et de notre page Facebook qui compte plus de 1 200 abonnés, les visioconférences et le virage numérique incluant nos activités bancaires ont été au cœur de nos efforts. Nous avons effectué de multiples sondages afin de recueillir l'opinion de nos membres et ainsi bien répondre à leurs attentes.

Nous avons restructuré notre section en réattribuant les responsabilités entre le Conseil d'administration responsable de la gouvernance et les employés responsables des opérations. Cette structure nous permet d'être plus efficaces et d'améliorer la satisfaction des bénévoles et des employés qui coordonnent leurs actions à l'intérieur d'un plan stratégique clair, réaliste et partagé par tous. Grâce aux réserves accumulées lors des années précédentes, ces ressources financières nous ont permis de maintenir nos activités de base, de développer et de mettre en œuvre un plan structuré de recrutement et de rétention des membres et des bénévoles. Cependant, ces réserves s'épuiseront d'ici 2025. Nous comptons donc sur l'ajout d'un financement récurrent de 41 000 \$ par an pour assurer le maintien de nos activités.

Il termine en remerciant notre équipe de bénévoles et d'employés pour leur engagement et leur soutien continu.

Élection des administrateurs

M. Déry invite le président des candidatures, M. André Thivierge à soumettre son rapport concernant les candidatures reçues pour combler les postes d'administrateurs.trices vacants au Conseil d'administration de notre section.

M. Thivierge précise la période qui fut allouée aux membres pour soumettre leur candidature. Il précise que des 11 postes d'administrateurs.trices, 9 d'entre eux sont en élections. Il souligne que 4 de ces postes étaient occupés par des administrateurs.trices en fin de mandat, soit M. Donald Déry, Mme Michelle Page, M. René Caron et M. Alan Conway. Il termine son rapport en indiquant avoir reçu 7 candidatures en bonne et due forme incluant celles des 4 administrateurs.trices sortants.

M. Déry reprend la parole en notant le besoin d'élire un président d'élection et suggère M. Thivierge comme candidat. La proposition suivante fut adoptée à l'unanimité.

Résolution No. 10042024-7 : Nomination du président des élections

- "Il est proposé par M. Pierre Goulet, appuyé par M. Pierre Quesnel, de nommer M. André Thivierge comme Président d'élection pour l'AGA 2024"
- M. Thivierge poursuit en identifiant les 4 administrateurs.trices en élection ains que les noms des trois nouveaux candidats soit Mme Nathalie Jones, M. Guy Viau et Mme Diane Rioux qui n'a pu être présente pour cette rencontre. Il invite les deux nouveaux candidats à prendre quelques minutes pour se présenter et expliquer leurs désirs/attentes envers leur poste au Conseil d'administration de la section.
- M. Thivierge indique à l'assemblée qu'il reste 2 postes d'administration sans candidature et demande à l'assemblée si quelqu'un d'autre serait intéressé à se joindre au Conseil d'administration. Mme Lyne McMillan indique son intérêt à poser sa candidature. M. Thivierge demande à l'assemblée si deux membres seraient d'accord pour appuyer la candidature de Mme McMillan. Messieurs Gaétan Mongrain (membre no. 30005297) et Henri Racine (membre no. 10035710) indiquent leur appui pour Mme McMillan comme candidate au CA. »
- M. Thivierge annonce la clôture des mises en nominations et poursuit en indiquant qu'étant donné que seulement 8 candidatures furent obtenues pour combler les 9 postes administratifs ouverts, que les 8 candidats nommés sont donc élus par acclamation. Il termine en invitant l'assemblée à applaudir les nouveaux élus qui seront invités à se rassembler par la suite pour procéder à l'assignation des postes de dirigeants du CA.

Varia : Correspondance pour le plan dentaire fédéral

M. Déry invite Mme Anne-Patricia Gareau-Legault à expliquer le but de ce sujet. Elle note avoir beaucoup de difficulté à comprendre la correspondance reçue au sujet du nouveau programme dentaire mis-en place par le fédéral et demande si celui-ci était meilleur que le plan dentaire administré pour les pensionnés. M. Ralf Landry explique que le plan dentaire accessible aux pensionnés fédéraux surpasse les services offerts par le nouveau plan dentaire national et note qu'il œuvre présentement parmi un groupe de retraités qui offrent leur aide et expertise à tout retraité fédéral qui serait aux prises avec un problème ou questionnement envers les plans médical et dentaire des retraités fédéraux.

Présentation Prix du mérite 2024

M. Déry annonce M. Guy Gaumont comme étant le récipiendaire du Prix du mérite 2024. Il souligne ses nombreuses années de bénévolat parmi nous (plus de 23 ans) lors desquels il œuvra en tant que bénévole, administrateur et même président de la section Outaouais (de 2005 à 2009). Sa participation envers plusieurs projets d'envergure (création du premier site web de notre section et de la FADOQ Outaouais, Comité de développement du programme de gestion nationale WMS qui est devenu le CRM d'aujourd'hui, mise-en place du programme de partenaires-privilégiés de la section, développement de divers statistiques et rapports électroniques qui sont toujours utilisés pour la saine

gestion de notre section, et plus encore) a grandement bénéficié notre section par le passé. M. Gaumont demeure toujours actif au sein de notre équipe.

Présentation sur la planification financière

M. Déry accueille Mme Florentina Vasile, planification financière à la Banque nationale et l'invite à débuter sa présentation dont le sujet est : Les comptes FERR et FRV démystifiés. Il poursuit en invitant les administrateurs.trices à se retirer afin d'initier la réunion post-AGA visant l'assignation des postes de dirigeants du conseil d'administration de la section Outaouais.

Par suite de cette rencontre, les postes de dirigeants pour le Conseil d'administration de 2024 sont :

Président : M. Donald Déry

• Vice-présidente : Mme Nathalie Jones

• Trésorier : M. René Caron

• Secrétaire : M. Jacques Lecompte

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour ayant été complété, M. Déry demande un proposeur pour lever l'assemblée. Mme Anne-Patricia Gareau-Legault propose la levée de l'assemblée qui se termine à 12:47.

| Président de l'Assemblée, M. Donald Déry | Date |
|---|------|
| | |
| Secrétaire de l'Assemblée, M. J.L. Jacques Lecompte | Date |

PARTICIPANTS DE LA 32^{ième} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RETRAITÉS FÉDÉRAUX – SECTION OUTAOUAIS

| | MEMBRES ADMINISTRATEURS (TRICES) ET PERSONNEL DE LA SECTION | | | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|--|--|--|
| 1 | Donald Déry | Président | | | | | | |
| 2 | Jacques Lecompte | Secrétaire | | | | | | |
| 3 | René Caron | Trésorier | | | | | | |
| 4 | Michelle Page | Administratrice - Communications | | | | | | |
| 5 | Alan Conway | Administrateur- Défense des intérêts | | | | | | |
| 6 | Réal Fortin | Administrateur – Recrutement et rétention | | | | | | |
| 7 | André Thivierge | Directeur du bureau administratif | | | | | | |
| 8 | Lynn McCarragher | Directrice-adjointe | | | | | | |
| 9 | Liane Dussault | Service aux membres | | | | | | |

| MEMBRES DE LA SECTION | | | | | | | | |
|-----------------------|----------------|---------------|--|----|----------------|------------|--|--|
| | Nom | Prénom | | | Nom | Prénom | | |
| 10 | Bernier | Serge | | 36 | Link | Melita | | |
| 11 | Blondin | Lisette | | 37 | McMillan | Lynn | | |
| 12 | Bourdeau | Julien | | 38 | Michaud | Louise | | |
| 13 | Bourque | Marcel | | 39 | Mongrain | Gaétan | | |
| 14 | Brault | Marie | | 40 | Morin | Rose-Marie | | |
| 15 | Chartrand | Gilles | | 41 | Papineau | Joanne | | |
| 16 | Chénier | Richard | | 42 | Paquet | Robert | | |
| 17 | De Melo | Maria | | 43 | Parisien | Sylvie | | |
| 18 | Dion | Daniel | | 44 | Pelletier | Gérard | | |
| 19 | Dion | Anne-Marie | | 45 | Quesnel | Pierre | | |
| 20 | Dussault | Ghislain | | 46 | Racine | Henri | | |
| 21 | Gareau-Legault | Anne-Patricia | | 47 | Riopel | Pierre | | |
| 22 | Gaumont | Guy | | 48 | Sharlleen | Bannon | | |
| 23 | Gauthier | Gaétane | | 49 | Shirley | Nontel | | |
| 24 | Goulet | Pierre | | 50 | Steele | Linda | | |
| 25 | Jones | Natalie | | 51 | Tassée-Goodman | Gisèle | | |
| 26 | Lacerte | Diane | | 52 | Théroux | France | | |
| 27 | Laflamme | Jacques | | 53 | Tremblay | Nicole | | |
| 28 | Lagaçé | Sylvie | | 54 | Viau | Guy | | |
| 29 | Landry | Ralph | | | | | | |
| 30 | Larocque | Marcel | | | | | | |
| 31 | Larocque | Diane | | | | | | |
| 32 | Laverne | Nicole | | | | | | |
| 33 | Lecavalier | Hélène | | | | | | |
| 34 | Légaré | Éric | | | | | | |
| 35 | Létourneau | Louis | | | | | | |
| | | | | | | | | |